



Note de présentation

Les Marocain-e-s en Espagne et en Italie : les défis de la crise

7 juin 2012 – Rabat

L'aggravation, à partir du deuxième semestre de l'année 2008, de la crise financière globale a entraîné des conséquences économiques et sociales très graves avec notamment une expansion importante du chômage. L'Europe, une des régions les plus affectées, a ainsi vu le nombre de chômeurs augmenter : avoisinant les 34 millions à l'automne 2008, leur effectif dépasse à la mi-2011 les 44 millions de personnes dans l'ensemble des 34 pays de l'OCDE. Dans ce contexte, l'Espagne et l'Italie, nouveaux pays d'immigration, sont particulièrement concernés par cette crise.

Ainsi, entre 2007 et 2011, l'Espagne a perdu 2,2 millions postes d'emploi et le nombre de chômeurs est passé de 3,1 millions à plus de 5 millions.

L'Italie connaît, pour sa part, une forte progression du taux de chômage, qui a atteint un nouveau record en mai 2012 et touche près de 9,8% de la population active.

Les migrants semblent être les plus affectés par la crise et par l'accroissement du taux de chômage. En moyenne, le taux de chômage des migrants dans les pays européens a nettement augmenté. Ainsi, entre les trois premiers trimestres de 2008 et 2009, il a connu une hausse de 3,4 points de pourcentage, soit deux fois plus que les autochtones. Les jeunes d'origine étrangère, âgés de 15 à 24 ans ont été très sévèrement touchés par la crise : en moyenne, au troisième trimestre 2010, 24,5% de ces jeunes étaient sans emploi dans les pays européens. Le fort taux de chômage des migrant-e-s s'explique en grande partie par le fait qu'ils sont nombreux à occuper des emplois peu qualifiés, souvent à caractère manuel et temporaire. Ils travaillent surtout dans les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie, de la restauration et le secteur agricole et manufacturier, tous secteurs sensiblement touchés et fragilisés par la crise financière.

Les Marocain-e-s constituent l'une des communautés étrangères les plus importantes en Espagne et en Italie, avec plus de 800 000 personnes légalement établis en Espagne, et 600 000 en Italie. En Espagne, en 2011, le taux de chômage des Marocains (50,7%) est le plus élevé parmi les communautés

étrangères. En 2007, le nombre de chômeurs marocains se chiffrait à 42 600 hommes et 31 300 femmes, et en 2011 ce chiffre atteint 183 200 hommes et 99 400 femmes. En 2011, 123 000 hommes et 65 000 femmes sont en chômage depuis plus d'un an et ils sont en 2010 133 000 chômeurs à ne plus toucher aucune prestation sociale. Quant aux transferts en provenance d'Espagne, ils ont connu une baisse de 33% entre 2007 et 2010 selon les données de la Banque d'Espagne.

En Italie, la communauté marocaine a été fortement touchée par la crise économique en comparaison aux autres communautés étrangères. Le taux d'activité chez les hommes est passé de 79,3% en 2008 à 75,2% en 2009. Pour les femmes, de 27,8% en 2008, il a baissé à 23,7% en 2009. La communauté marocaine connaît un taux de chômage supérieur à la moyenne, notamment chez les femmes qui sont à 24,9% au chômage contre 13% chez les autres femmes étrangères. (INPS¹). Très actifs dans le secteur de l'entrepreneuriat, avec un effectif de 50 767 entreprises qui contribuent à hauteur de 10% du PIB italien (source CNEL²), les entrepreneurs marocains sont fortement touchés par la conjoncture économique.

L'emploi précaire, les restrictions économiques et budgétaires, la révision des politiques migratoires sont des éléments qui accentuent la vulnérabilité des migrant-e-s, jusqu'à, parfois, leur faire perdre leur acquis et les faire basculer dans l'irrégularité, et les exposer aussi à des pratiques discriminatoires et xénophobes.

Dans un contexte marqué par l'extension de la crise de l'emploi et par une lente reprise, particulièrement en Espagne et en Italie, il est nécessaire de se pencher sur les mesures et politiques nationales et internationales nécessaires pour atténuer l'effet de la crise sur les migrants marocains, les répercussions politiques, économiques, sociales et humaines, les mesures gouvernementales et les initiatives privées entreprises pour en atténuer les effets sur l'ensemble des travailleurs dont les migrants.

Dans cette optique, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) organise le 7 juin 2012, une table ronde sur le thème : « Les Marocain-e-s en Espagne et en Italie : les défis de la crise ». Cette initiative se propose de permettre aux différents intervenants en matière de migration marocaine, tant au Maroc qu'en Espagne et en Italie, de dresser un bilan des conséquences sociales et économiques de la crise sur les migrant-e-s et de tenter d'élaborer une vision concertée sur les éventuels mécanismes et stratégies à adopter.

¹ Rapport de l'Institut national de la prévoyance sociale-Italie

² Conseil national de l'économie et du travail



Séminaire international
Les Marocain-e-s en Espagne et en Italie : Les défis de la crise
7 juin 2012 à la BNRM, Rabat

Programme

9h - 9h30 : Accueil et inscription des participant-e-s

9h30 : Début des travaux

Président de séance : M. Abdellah Boussouf, Secrétaire général du CCME

Rapporteuse : Mme Ahlame Rahmi, chargée de mission, CCME

Présentation de la rencontre

M. Mohammed Anouar Haidour, membre du CCME, Espagne

Première session : La situation en Espagne

L'impact de crise sur les migrants marocains en Espagne : une vision générale

M. Walter Actis, Colectivo Ioé, Espagne

Les femmes émigrées face à la crise en Espagne

Mme Angeles Ramirez, Université Autonome de Madrid

L'impact de la crise sur les migrants et le modèle migratoire espagnol

M. José Antonio Moreno, juriste, expert en migration

10h45 – 11h15 : Pause-café

Deuxième session : La situation en Italie

Les entrepreneurs Marocains et la crise

Pr. Giuseppe Bea, Dirigeant de la Confédération nationale des artisans et des petites et moyennes entreprises, Italie

Les Marocains d'Italie en temps de crise

Pr. Franco Pittau, coordinateur du dossier statistiques & immigrations - Caritas et Fondation Migrantes, Italie

12h15 – 13h : Questions et débat

13h – 14h30 : Déjeuner

14h30 – 16h : face à la crise : Quelles perspectives ?

Président de séance : M. Abdellah Redouane, membre du CCME, Italie

Table ronde avec la participation de : M. Ghassan Saliba (Commissions ouvrières, Catalogne) ; M. Saïd Bentrika (CODENAF, Andalousie) ; M. Mostafa Boulharrak El Idrissi (Association des Marocains des îles Baléares) ...

16h – 16h30 : Pause-café

16h30-17h30 : Suite de la table-ronde

17h30- 18h : Clôture

M. Driss El Yazami, président du CCME